



Créer des fermes sur votre territoire : Le rôle de Payculteur

Du 26 septembre 2016 au 10 février 2017

(65 jours de formations, entrecoupés de 8 semaines de pause)

Gîte de la vallée des rois - Azay-sur-Cher (37270)

À environ 5km de la Ferme de la Bourdaisière

Objectif : *Créer des fermes sur votre territoire, avec des synergies positives entre elles inspirées de la permaculture*

A qui s'adresse cette formation ?

Trois types de profil :

1. Vous êtes porteur(se) de projet d'installation, avec un profil entrepreneur, vous souhaitez initier la création de plusieurs fermes AB inspirées de la permaculture. Vous avez déjà repéré, voire acquis des parcelles agricoles pour la mise en œuvre de votre projet.
2. Vous êtes un paysan(ne), vous avez déjà créé votre ferme. Vous souhaitez mettre à profit votre expérience et votre expertise alliées à votre profil entrepreneurial, pour développer votre activité sur plusieurs fermes AB et favoriser leur mise en réseau.
3. Vous êtes parrainé(e)s par une structure (coopérative agricole, entreprise, collectivité etc.) qui souhaite développer sur son foncier, un réseau de fermes AB inspirées de la permaculture.

Votre légitimité vient de votre capacité à entreprendre, à passer à l'action. Vous avez une vision d'avenir pour votre territoire, et êtes prêt(e) à décliner à l'agriculture et à l'alimentation le bon sens entrepreneurial que vous avez mis en œuvre dans votre domaine.

Le **payculteur** doit très bien connaître son territoire, disposer d'un réseau personnel et professionnel à même de l'aider.

Idéalement il a des connaissances en agronomie, a déjà passé du temps sur des fermes, s'est formé à la permaculture. Il veut changer le monde et produire de la nourriture saine pour ses concitoyens.

Présentation de la formation

Cette formation proposée par Fermes d'Avenir vise à co construire avec vous une agriculture des territoires inspirée de la permaculture et à l'expérimenter. Il s'agit de créer la première promotion –expérimentale- de payculteurs en lui transmettant tous les outils et les données qui lui permettront de construire son projet de grappe de fermes.

Le payculteur est un entrepreneur qui coordonne des fonctions mutualisées de plusieurs fermes afin d'alléger le travail des producteurs et d'optimiser les fonctions telles que les achats, la commercialisation, la comptabilité, la communication, etc.

Il ne vise pas à remplacer les structures agricoles existantes mais bien à être complémentaire. En effet, le **payculteur** sait s'appuyer sur les réseaux existants tels que les chambres d'agriculture, les Groupements d'Agriculteurs Biologiques (GAB), Inpact, les Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural (CIVAM), ou encore les Associations pour le Développement et l'Emploi Agricole et Rural (ADEAR). Une de ses missions importantes est d'optimiser la commercialisation des productions.

À quoi sert cette formation ?

Le rôle de payculteur nécessite un large éventail de compétences et de connaissances.

Il est bien sûr nécessaire de former les agriculteurs désireux de se convertir à une agriculture biologique inspirée de la permaculture, ainsi que les paysans déjà reconvertis et qui souhaitent créer du réseau, mutualiser, et donner de l'ampleur à leurs actions. C'est ce que font les BPREA et les structures accompagnant le développement de l'agriculture biologique en France.

Il est aussi nécessaire de former des payculteurs (entrepreneurs) qui souhaitent s'investir dans cette démarche et apporter leur pierre à l'édifice. Ils ont aussi un rôle à jouer.

L'association du payculteur et des agriculteurs permettra de combiner des connaissances et des compétences complémentaires pour la gestion d'une ou de plusieurs exploitations, et ainsi créer une synergie significative à l'échelle d'un territoire.

Contenu de la formation

Le contenu de cette formation est très large, à l'image de l'éventail des connaissances et des compétences nécessaires à la formation des payculteurs. La permaculture est une éthique et une méthode de conception systémique. Il est donc nécessaire de comprendre toutes les composantes du système que l'on veut mettre en place.

Pour cela, Fermes d'Avenir a déterminé les composantes du système agraire qu'elle promeut, et les a déclinées en une série de modules qui seront enseignés au cours de cette formation.

Les modules enseignés aux payculteurs (le nombre de jours est indicatif) :

- Notions de permaculture (2 jours)
- Design inspiré de la permaculture (2 jours)
- Communication efficace (2 jours)
- Histoire de l'agriculture (1 jour)
- Irrigation, gestion de l'eau (2 jours)
- Vie du sol et fertilisation (3 jours)
- Eco-construction (1,5 jour)
- Energies à la ferme (1,5 jour)

- Arboriculture et agroforesterie (3,5 jours)
- Petit élevage (1,5 jour)
- Permaculture urbaine & Mouvement de la permaculture (0,5 jour)
- Technologies appropriées & Autonomie alimentaire (0,5 jour)
- Travail collaboratif sur le design des fermes des stagiaires payculteur (3 jours)
- Le rôle du payculteur (2 jours)
- Certification AB (0,5 jour)
- Communiquer sur son activité (1,5 jour)
- Le « Précieux Facteur humain » : les RH (1,5 jour)
- Rotations/associations de cultures (1 jour)
- Maraîchage (5 jours)
- Commercialisation (5 jours)
- Agroécologie (1 jour)
- Accès à la terre, gestion du foncier (1 jour)
- Élaboration du business plan (3 jours)
- Planification des cultures (2,5 jours)
- Présentation des acteurs (1,5 jour)
- Recherche de financements (1,5 jour)
- Engrais verts (1 jour)
- Gestion d'entreprise (2 jours)
- Compter ce qui compte (2 jours)
- Biodynamie (1 jour)
- Céréales, Paysan boulanger (2 jours)
- Biodiversité (1 jour)
- Travail collaboratif sur la présentation des projets (4 jours)

Ces enseignements représenteront environ 12 semaines de formation en Indre-et-Loire et seront entrecoupés de séquences de retour des stagiaires chez eux afin de mettre en pratique les savoir faire apportés par la formation.

Méthode pédagogique

Les 65 jours de formations associent :

-Des cours théoriques

-Des ateliers pratiques sur des fermes (essentiellement la ferme de la Bourdaisière)

-Des ateliers de groupe

-Des visites de fermes (une dizaine)

Calendrier & lieu de formation

Session 1 : 26 septembre – 05 novembre : Cours certifiés de Permaculture, rôle du payculteur, maraichage, commercialisation, business plan, paysan boulanger, agroécologie, visites de fermes.

Pause : 04 novembre – 20 novembre : chaque payculteur rentre dans sa région pour appliquer ces premiers enseignements au projet de territoire et valider la ou les parcelles retenues.

Session 2 : 21 novembre – 16 décembre : foncier, communication, certification AB, GRH, rotations et associations de cultures, présentation des acteurs, planifications des cultures, commercialisation (part. 2), business plan (part. 2), recherche de financements, engrais verts, biodynamie, gestion d'entreprise, design inspiré de la permaculture (part. 2), visites de fermes.

Pause : 16 décembre – 29 janvier : chaque payculteur retourne sur son territoire pour lancer le design de sa (ses) parcelle(s), et affiner le projet.

Session 3 : 30 janvier – 10 février : travail collaboratif sur les projets de chacun (Business plan, plan de commercialisation, planification de cultures), visites de fermes.

Les journées de formation commenceront entre 9h et 9h30, et termineront entre 17h et 18h, avec une pause déjeuner d'une heure et demi à deux heures, selon le contenu des interventions de chaque jour.

Lieu de formation : Gîte de la Vallée des Rois à Azay-sur-Cher (37270), Ferme du Coteau

Les intervenants

Hervé Covès : Agronome

Grégoire Lambert : Chargé de projet Agroforesterie chez Pur Projet

Xavier Mathias : Champs de Pagaille, Maraicher, Auteur

Edouard Meignen : Conseiller en Maraichage Biologique pour Bio-Centre

Julien Kieffer : Trésorier Terre de Liens, coordinateur espace test agricole du PNR du Perche

Christophe Naudin : Expert Agroécologie, professeur à l'ESA d'Angers

Linda Bedouet : Maraichère à la ferme de la Mare des Rufaux

David Wirig : Spécialiste de la recherche de financements

Claire Véret : Fermes d'Avenir, responsable de la ferme de la Bourdaisière et du programme formation

Gildas Véret : Ingénieur, diplômé permaculture. Horizon Permaculture

Maxime de Rostolan : Fermes d'Avenir, directeur

Hélène Le Téo : Directrice entreprise Auxilia Conseil, en charge du plaidoyer pour Fermes d'Avenir

Thierry Ribeiro : Enseignant-Chercheur LaSalle Beauvais, école d'ingénieur en Agriculture

Éric Dumont : Pépiniériste bio

Basile Monsaingeon & Thimothée Huck : Jardins de Cocagne

Édith Lemerrier : Chargé de mission aval et restauration collective à bio-centre

Et d'autres intervenants (sous réserve de confirmation) provenant de structures telles que la Chambre d'Agriculture, la Confédération Paysanne, la FNAB, le MABD, l'AFOCG, la FNCIVAM, Ecocert, Biocoop, etc.

A apporter

Des vêtements chauds (certaines sessions auront lieu dehors), des bottes, des gants de jardinage, et pour celles et ceux qui ont les pieds sensibles, de grosses chaussettes ou des chaussons (pas de chaussures dans la salle de cours).

Une tenue de travail pour l'extérieur.

Des petits outils de jardinage (sécateur, plantoir, etc.), et pour ceux qui en ont la possibilité, éventuellement des fourche-bêches, des binettes, etc.

Tarifs de la formation

☐ Tarif entreprise :

Sur devis (préciser la nature de la structure à qui adresser le devis)

☐ Tarif pour les bénéficiaires Vivéa (places limitées) : agriculteurs non salariés et personnes en démarche d'installation agricole possédant une attestation d'éligibilité Vivéa¹

Coût pédagogique : Gratuit

Hébergement et nourriture (non pris en charge par Vivéa) : 2 500€ TTC

☐ Tarif particulier (places limitées) :

Formation, hébergement, et nourriture : 6 000€ TTC

L'hébergement et la nourriture sont prévus en pension complète sur 80 jours, c'est à dire les jours de formation et les jours de weekend compris. Ces coûts ne sont pas optionnels. En effet, les moments de repas et les soirées font partie intégrante de la formation et ont pour objectif de favoriser les échanges au sein du groupe.

Modalités d'inscription :

Pour vous inscrire, merci de nous envoyer le questionnaire de motivation rempli, ainsi qu'un CV, une photo d'identité (nom et prénom au dos), ainsi qu'une photocopie de votre carte d'identité.

¹ Pour les agriculteurs déjà installés et non salariés, vous devez être à jour de vos cotisations MSA et nous envoyer avec votre bulletin d'inscription, un justificatif de votre situation.
Pour les personnes en démarche d'installation, vous devez nous envoyer, avec votre bulletin d'inscription, l'original de l'attestation d'éligibilité Vivéa délivrée généralement par la chambre d'agriculture

Nous vous enverrons dès lors le [bulletin d'inscription](#), à nous retourner accompagné d'un chèque d'arrhes de 1 250€ qui sera encaissé à réception.

Conditions d'annulation : En cas d'annulation de la convention par le client à moins de quinze (15) jours ouvrés avant le début de l'intervention, Fermes d'avenir retiendra sur le coût de l'intervention les sommes engagées ou dépensées pour la dite action, à savoir le montant des arrhes, et jusqu'à 100% pour une annulation survenue entre quinze (15) et trois (3) jours ouvrés avant la date prévue au contrat, sauf cas de force majeure.

Le solde pour l'hébergement et la nourriture sera à payer par module, 10 jours avant le premier jour du module. Les frais pédagogiques seront payés sur facture après chaque module.

Modalités d'évaluation

L'avancement des participants sera régulièrement évalué en cours de formation, par des restitutions de leurs travaux (diagnostic du territoire, business plan, plan de commercialisation, conception de leurs fermes avec plans, etc.) devant le groupe. En fin de session 3, chaque participant réalisera une restitution globale de son projet devant un public.

La satisfaction de chaque stagiaire sera évaluée par Fermes d'Avenir à la fin de chaque session. La formation sera valorisée par l'obtention d'un CCP « Cours Certifié de Permaculture » lors de la première session, ainsi qu'une certification attestant de la participation à cette formation.

Pour venir

Gares de train les plus proches : gare TGV de St Pierre de Corps (moins d'une heure de Paris Montparnasse), ou gare de Montlouis-sur-Loire ou d'Azay-sur-Cher (gares TER moins desservies). Pour venir de la gare au lieu du cours, vous pouvez réserver un taxi ou organiser du co voiturage entre vous.

Contact

Pour les questions concernant le contenu pédagogique :

Romain Deneux : romain@fermesdavenir.org

Claire Véret : claire@fermesdavenir.org

Pour les questions administratives :

Arabesque : armand.fetus@groupe-sos.org
laurence.ung@groupe-sos.org

Coordination pédagogique :

Claire Véret : claire@fermesdavenir.org

Maxime de Rostolan : max@fermesdavenir.org



Questionnaire de motivation

Si l'espace réservé n'est pas suffisant, merci de refaire un document word avec les questions et vos réponses.

1. Que connaissez vous de Fermes d'Avenir ?

2. Pourquoi-êtes vous intéressé par cette formation ?

3. Quels formations avez-vous déjà suivi et qui seront utiles à votre projet ? Quelle(s) autre(s) formation(s) prévoyez vous de faire ?

4. Avez vous déjà une expérience en permaculture ?

5. Selon vous, qu'est-ce qu'une ferme d'avenir ?

6. Décrivez votre projet. (Votre rôle dans ce projet, vos éventuels associés déjà identifiés, le lieu ou les parcelles déjà identifiées, éventuellement des plans ou des photos, les activités que vous souhaitez mener, votre calendrier prévisionnel de réalisation, etc.).

7. Quelles difficultés anticipez vous à la réalisation de votre projet ?

8. Savez vous sur quel(s) acteur(s) du territoire, ou collectivité territoriale vous appuyer ?

9. Comment avez vous pris connaissance de l'existence de cette formation ?

10. Quand et comment avez vous pris conscience de la nécessité pour vous d'effectuer cette formation ?

11. Que souhaitez vous apprendre de cette formation ? Pourquoi ?

12. Quelle activité exercez vous actuellement ?

Références bibliographiques

Il sera nécessaire, pour préparer au mieux cette formation, de lire certains des textes suivants :

- **AGROBIO BASSE NORMANDIE.** Maraichage Bio en Basse Normandie : Des clés pour se repérer.
- **LÉGER, F. GUÉGUAN S.** Rapport final de l'étude de la ferme du bec Hellouin, Maraichage biologique permaculturel et performance économique
- **FORTIER, J-M.** Le jardinier Maraîcher
- Un ouvrage de d'Eliot COLEMAN (certains sont traduits en français)
- **MOLLISON, B.** Permaculture 1
- **MOLLISON, B.** Permaculture 2
- **MOLLISON B.** Introduction à la permaculture
- **HOLMGREN, D.** Pathways Beyond Sustainability (en français : permaculture)
- **WHITEFIELD, P.** The earth care manual
- **WHITEFIELD, P.** Créer son jardin forêt
- **WHITEFIELD, P.** Graines de Permaculture
- **FUKUOKA, M.** La révolution d'un seul brin de paille
- **BOURGUIGNON, C. BOURGUIGNON, L.** La terre, le sol, les champs
- **BERTRAND, B.** Le génie du sol vivant
- **HOPKINS, R.** Manuel de Transition
- **JEAVONS, J.** Comment faire pousser plus de légumes
- **HOLZER, S.** Permaculture
- **PETIOT, E.** Les purins
- **PELT, J-M.** La formidable histoire des plantes
- **PELT, J-M.** La solidarité entre plantes
- **PELT, J-M.** Animaux et humains
- **MORROW, R.** Earth User Guide to permaculture
- **THOREZ, J-P.** Mon jardin Bio
- **JANCOVICI, J-M.** C'est maintenant, trois ans pour changer le monde
- **JANCOVICI, J-M.** Le plein s'il vous plaît
- **LESPINASSE, J-M.** Mon jardin naturel
- **SOLTNER, D.** Le jardin sans travail du sol
- **FRANCK, G.** Mon Jardin sauvage
- **COLLAERT, J-P.** Le jardin écologique
- **WAGNER, H.** Le poireau préfère les fraises
- **RUSCH, M.** Jardiner autrement : la permaculture, conseils et principes de base

- **LAPOUGE, B.** *et al* Créer son jardin d'aromatiques bio
- **BLOOM, J. BOEHNLEIN, D.** La permaculture en pratique